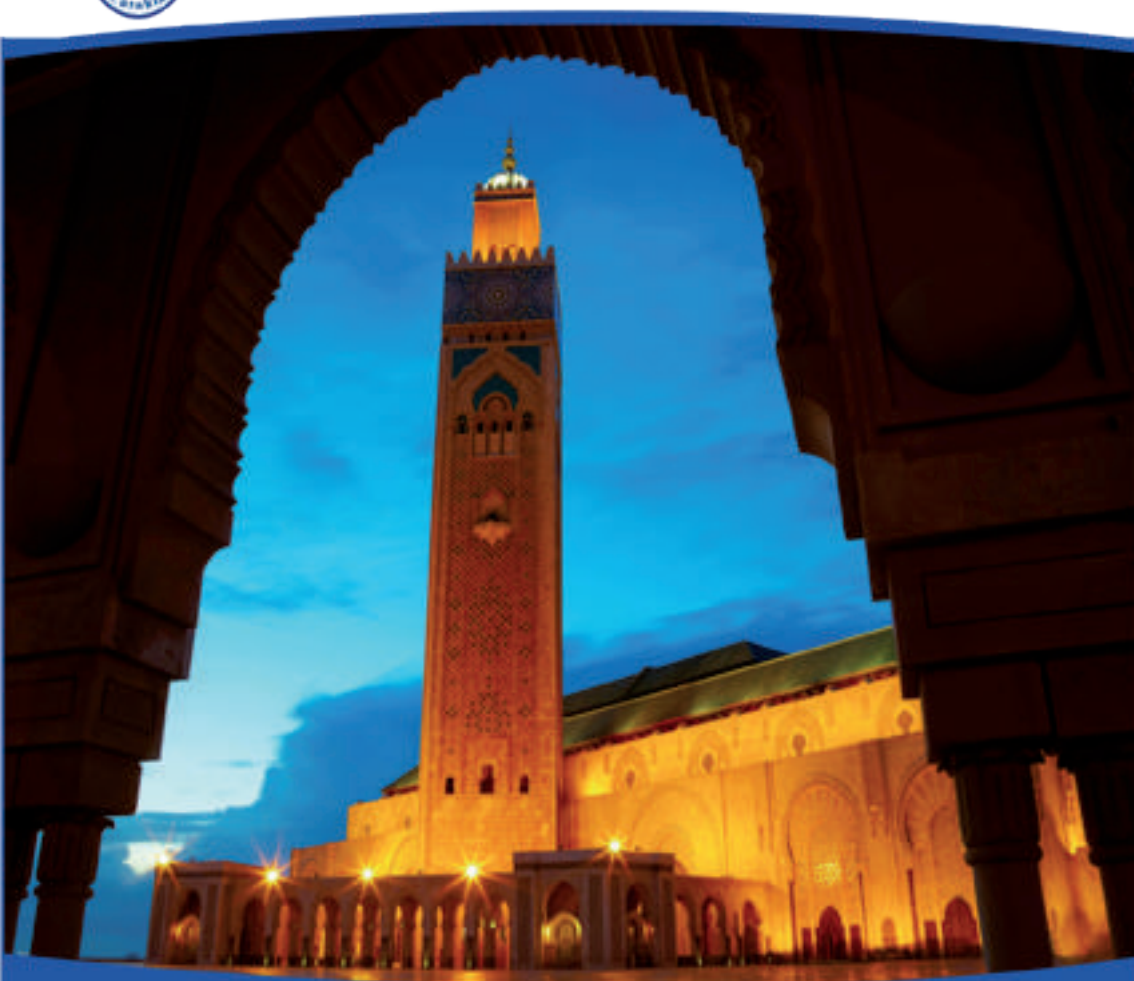




Ordre des Avocats
de Casablanca



Union Internationale des Avocats
International Association of Lawyers
Unión Internacional de Abogados



L'avocat et le numérique

Séminaire organisé par l'UIA en collaboration avec l'Ordre des Avocats de Casablanca



**Vendredi 8 et Samedi
9 avril 2016**



INTRODUCTION

L'ensemble de l'économie est aujourd'hui bouleversé par une révolution numérique sans précédent. La profession d'avocat jusqu'alors sanctuarisée n'échappe pas à cette évolution.

Il appartient cependant aux avocats de défendre les principes essentiels de leur profession en préservant notamment leur indépendance et le secret professionnel.

Les avocats devront défendre ce supplément d'âme que les robots, même s'ils sont de plus en plus performants, auront du mal à supplanter.

Ils devront mettre en avant leur valeur ajoutée notamment en ce qui concerne la stratégie et la consultation personnalisée.

« L'ubérisation » de la profession d'avocat est cependant en marche. L'avocat utilise déjà les nouvelles technologies et ne peut déjà plus se passer des services offerts. La justice, les barreaux se dématérialisent.

Tout l'enjeu de ce séminaire est de faire une photographie des développements récents et futurs en matière numérique (e-justice, utilisation d'Internet par l'avocat, l'Intelligence artificielle, etc.) et de les confronter aux valeurs et obligations de l'avocat.

La profession devra donc s'adapter à ces évolutions mais également les anticiper. Des décisions politiques devront être prises pour que l'avocat soit acteur de cette révolution sans la subir.

Jeudi 7 avril 2016

19:30

COCKTAIL DE BIENVENUE

Hôtel Golden Tulip Farah

160, Av des Forces Armées Royales – 20000 Casablanca

Vendredi 8 avril 2016

08h30 – 09h00

INSCRIPTION DES PARTICIPANTS

Hôtel Golden Tulip Farah

160, Av des Forces Armées Royales – 20000 Casablanca

09h00 – 10h00

ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE

- **Mohammed HISSI**, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Casablanca
- **El Mustafa RAMID**, Ministre de la Justice et des Libertés du Maroc
- **Moulay Hafid EL ALAMY**, Ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique du Maroc
- **Mustapha FARES**, Premier Président de la Cour de Cassation
- **Jean-Jacques UETTWILLER**, Président de l'UIA, UGGC Avocats, Paris, France
- **Abdellatif BOUACHRINE**, Secrétaire Général de l'Union des Avocats Arabes, Ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Casablanca, Casablanca, Maroc
- **Mohamed AKDIME**, Ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Rabat, Président de l'Association des Barreaux du Maroc
- **Driss CHATER**, Président d'Honneur de l'UIA, Fès, Maroc
- **Miloud LAGHDACHE**, Président du Comité National Marocain de l'UIA, Marrakech, Maroc

10h00 – 10h15

PAUSE CAFÉ

10h15 – 11h15

LA E-JUSTICE ET LE E-BARREAU : VERS UNE MEILLEURE EFFICACITE DE LA JUSTICE ?

Modérateur : Abdelaziz BENZAKOUR, Médiateur du Royaume, Ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Casablanca, Ancien Président de l'Association des Barreaux du Maroc

Orateurs :

- **Mohamed BENALILOU**, Directeur de la Direction des Etudes de la Coopération et de la Modernisation - Ministère de la Justice et des Libertés, Maroc
- **Rosario GRASSO**, Bâtonnier de Luxembourg, Kley-Grasso, Luxembourg.
- **Abdelkader AZARGUI**, Docteur d'Etat en Droit, Avocat au Barreau de Casablanca, Chercheur, Casablanca, Maroc

11h15 – 12h00

LA PROFESSION D'AVOCAT ET LA PROBLEMATIQUE DE LA REGLEMENTATION ET PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Modérateur : Mohamed CHEHBI, Avocat, Ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Casablanca, Maroc

Orateurs :

- **Abdelmajid GHMIJA**, Directeur Général de l'Institut Supérieur de la Magistrature - Rabat, Maroc
- **Souad EL KOHEN**, CNDP , Rabat, Maroc
- **Alain GROSJEAN**, Bonn & Schmitt, Luxembourg,
- **ALASSAIRE Sylvain** , Juriconseil, Casablanca, Maroc

12h00 – 13h00

LA DEONTOLOGIE DE L'AVOCAT, SECRET PROFESSIONNEL ET LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Modérateur : Abdelwahab AL ANSSARI, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Meknès, Maroc.

Orateurs

- **Abdellah DERMICH**, Avocat, Docteur en Droit, Ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Casablanca, Maroc
- **Abdelhamid AHMADY**, Avocat au Barreau de Casablanca, Professeur de Droit International Economique, Ancien Recteur de l'Université, Ancien Doyen de la Faculté de Droit de Mohammedia, Casablanca ,Maroc.

- **Hervé CHEMOULI**, Associé gérant In extenso Avocats, Ancien Membre du Conseil de l'Ordre de Paris et du CNB, Directeur financier de l'UIA. Paris, France.

13h00 – 14h30

DÉJEUNER

15h45 – 16h45

LE MARKETING DE L'AVOCAT SUR LE NET : L'UTILISATION DES RESEAUX SOCIAUX

Modérateur : **Omar OUDRA**, Avocat, Ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Casablanca.

Orateurs :

- **Hassan EL KASSEM**, Directeur des Affaires Civiles, Ministère de la Justice et des Libertés du Maroc.
- **Guillaume DEROUBAIX**, Directeur Général, Moyen-Orient & Afrique du Nord, Lexis Nexis, France.
- **Marc GALLARDO**, Lexing, Barcelone, Espagne.
- **Fahd OUAZZANI CHAHDI**, Avocat au Barreau de Fès, Maroc.

16h45 – 17h00

PAUSE CAFÉ

17h00 – 17h30

L'AVOCAT 2.0 : LES AVANCEES DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Modérateur : **Abdellatif HTITECH**, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Marrakech, Maroc.

Orateurs :

- **Jean-François HENROTTE**, Philippe & Partners, Liège, Belgique.
- **Jérôme DUPRÉ**, Membre de l'Equipe de Recherche ANJIA –INRIA, Rocquencourt, France.
- **David FREDRICH**, Pythagoria, Luxembourg.

17h30 –18h15

ROBOTISATION DE LA PROFESSION D'AVOCAT : PREMIER RETOUR D'EXPERIENCE VERS UNE MULTIPLICITE DES SERVICES

Modérateur : Omar ABOUZZOUHOUR, Avocat, Ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Marrakech, Maroc.

Orateurs :

- **Marc MOSSE**, Microsoft, Paris, France.
- **El Mostapha BENSALÉM**, Professeur Consultant, Ancien Directeur de l'ENGC de Settat.
- **Mustapha BOUNJA**, Docteur en Droit, Avocat au Barreau de Tanger.
- **Michel HUET**, Avocat au Barreau de Paris, France.

20h00

DÎNER DE GALA

Samedi 9 avril 2016

09h00 - 09h15

INSCRIPTION DES PARTICIPANTS

Hôtel Golden Tulip Farah

160, Av des Forces Armées Royales – 20000 Casablanca

09h15 - 11h00

UTILISATION DE L'INTERNET PAR L'AVOCAT : AVANTAGES ET RISQUES

- CLOUD COMPUTING
- SECURISATION DES MAILS
- PRESERVATION DU SECRET PROFESSIONNEL
- BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE
- TRAVAIL COLLABORATIF

Modérateur : Mohamed SAIH, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Rabat.

Orateurs :

- **Thierry WICKERS**, EXEME, Ancien Bâtonnier de Bordeaux, Président Honoraire du Conseil National des Barreaux et Chef de la Délégation Française au CCBE.
- **José Antonio PÉREZ BREVA**, JAP, Barcelone, Espagne.
- **Emmanuel PIERRAT**, Avocat, Membre du Conseil National des Barreaux (Vice-Président de la Commission des Affaires Européennes et Internationales), Conservateur du Musée du Barreau de Paris, France.

11h00 – 11h15

PAUSE CAFÉ

11h15 – 12h15

LA CLASSE ACTION ET LE NUMERIQUE

Modérateur : **Radwan MEFTAH**, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Settat, Maroc.

Orateurs :

- **Abdelaziz FATHAOUI**, Premier Président de la Cour d'Appel de Casablanca.
- **Silvestre TANDEAU DE MARSAC**, Fischer, Tandeau de Marsac, Sur et Associés, Paris, France.
- **Ali BOUGRINE**, UGGC Avocats, Paris, France.

12h15 – 13h30

CONCLUSIONS : VERS UNE MARCHANDISATION DU DROIT OU UNE TECHNOLOGIE MAITRISEE ?

Modérateur : **Issouf BAADHIO**, Ancien Bâtonnier du Barreau de Burkina Faso.

Synthèse du Séminaire : **Michel BENICHOU**, Avocat au Barreau de GRENOBLE, Président du Conseil des Barreaux Européens (C.C.B.E.) Ancien Président du Conseil National des Barreaux (C.N.B.)

- **Thierry WICKERS**, EXEME, Ancien Bâtonnier de Bordeaux, Président Honoraire du Conseil National des Barreaux et Chef de la Délégation Française au CCBE.
- **Driss CHATER**, Président d'Honneur de l'UIA, Fès, Maroc
- **Abdelhafid BOUCHENTOUF**, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats d'Oujda, Maroc.
- **Benaissa MEKKAOUI**, Ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats d'Oujda, Maroc.
- **Marc MOSSE**, Microsoft, Paris, France.
- **Alain GROSJEAN**, Bonn & Schmitt, Luxembourg.
- **Abdelhamid AHMADY**, Avocat au Barreau de Casablanca, Professeur de Droit international Economique, ancien Recteur de l'Université, Ancien Doyen de la Faculté de Droit de Mohammedia, Casablanca, Maroc.

- **Abdelkader AZARGUI**, Avocat au Barreau de Casablanca, Docteur d'Etat en Droit, Chercheur, Casablanca, Maroc.

MOT DE CLOTURE , **Mohammed HISSI**, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Casablanca.

COMITÉ ORGANISATEUR

Jean-Jacques UETTWILLER

Président de l'UIA
UGGC Avocats
Paris - France
T +33 1 56 69 70 00
F +33 1 56 69 70 71
E jjju@uggc.com

Mohamed IMZIL

Directeur adjoint des Membres
Collectifs de l'UIA
Cabinet de Me IMZIL
Casablanca – Maroc
T +212 (522) 22 06 25 / 31 47
F +212 (522) 20 82 07
E cabinetimzil@gmail.com

Hassan KETTANI

Cabinet Kettani
Casablanca - Maroc
T +212 (22) 27 17 06
+212 (22) 26 30 17
F +212 (22) 20 70 09
E hkettani@gmail.com

Miloud LAGHDACHE

Président du Comité National
Marocain de l'UIA
Cabinet de Me Laghdache
Marrakech - Maroc
T +212 (524) 44 88 22
F +212 (524) 44 84 81
E maitre.chidmi@menara.ma

Karim CHRAIBI

Casablanca - Maroc
T +212 (22) 49 12 99
+212 (22) 49 12 96
F +212 (22) 49 13 00
E charibikarim@hotmail.com

Hassan BIROUANE

Casablanca - Maroc
T +212 (522) 30 44 00
30 66 00
F +212 (522) 30 88 00
E birouainelawfirm@gmail.com

A. IDRISSE OUDGHIRI

Casablanca - Maroc
T +212 (522) 27 99 42
F +212 (522) 27 99 44
E avocatoudghiri@gmail.com

Alain GROSJEAN

Secrétaire Général Adjoint de l'UIA,
Président du comité national
luxembourgeois de l'UIA
BONN & SCHMITT
Luxembourg – Luxembourg
T +352 27 85 58 55
E agrosjean@bonnschmitt.net

L'Avocat et le Numérique

Vendredi 8 et samedi 9 avril 2016

CASABLANCA – MAROC

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Inscrivez-vous en ligne www.uianet.org

Ou compléter et renvoyer ce formulaire par email, fax, ou poste à :

UNION INTERNATIONALE DES AVOCATS

25 rue du Jour, 75001 Paris, FRANCE

Tél: +33 1 44 88 55 66 / Fax: +33 1 44 88 55 77 / Email: uiacentre@uianet.org



Inscrivez-vous en ligne!

MEMBRE INDIVIDUEL UIA

Merci de préciser votre numéro de membre (numéro indiqué sur votre carte de membre ou sur votre appel à cotisation) :

MI _____

Nom :

Prénom :

Cabinet :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays:

Tél. : Fax :

Email:

Date de naissance :

N° TVA intracommunautaire :

Demandes spécifiques (régimes alimentaires spéciaux, allergies, handicaps, etc.):

A. FRAIS D'INSCRIPTION AU SÉMINAIRE

	Membre UIA	Non Membres
Inscription standard	350 €	400 €
Jeune avocat (<35) *	300 €	350 €
Avocat du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) **	100 €	

*Merci de joindre un justificatif d'âge à votre formulaire d'inscription afin de bénéficier du tarif Jeune Avocat.

** Inscription auprès du Barreau de Casablanca

B. ACTIVITÉS SOCIALES DU SÉMINAIRE

Merci d'indiquer ci-après les activités sociales **incluses dans les frais d'inscription** auxquelles vous souhaitez participer :

- Cocktail de bienvenue – jeudi 7 avril 2016
- Déjeuner – vendredi 8 avril 2016
- Dîner de gala – vendredi 8 avril 2016

C. TOTAL

TOTAL (A) – Frais d'inscription €

D. CONDITIONS GÉNÉRALES ET CONDITIONS D'ANNULATION

Le/la Soussigné(e) confirme avoir pris connaissance et accepté les **conditions d'annulation** ainsi que les **conditions générales** figurant sur la page 6 du programme d'inscription. L'inscription ne sera prise en compte qu'après réception du paiement.

Le participant est conscient que son image et/ou sa voix pourront être captés, enregistrés ou filmés pendant toute la durée de la formation et concède à l'UIA, en signant ce formulaire d'inscription, le droit d'exploiter, de reproduire et de diffuser les images et enregistrements par tous moyens connus ou inconnus et sur tous types de supports, pour une durée illimitée et ce, à titre totalement gracieux.

E. MÉTHODES DE PAIEMENT

- Par chèque bancaire en € à l'ordre de l'UIA, adressé à : UIA - 25, rue du Jour - 75001 Paris - France
- Par virement bancaire en €, sans frais pour le bénéficiaire, en faveur de l'Union Internationale des Avocats, avec la référence **"Séminaire Casablanca 2016"**, à la banque et sur le compte :

Société Générale – Paris Elysées Entreprise
91, avenue des Champs Elysées – 75008 Paris - France
BIC / SWIFT : SOGEFRPP
IBAN: FR76 3000 3033 9200 0503 4165 164

- Par carte bancaire : Visa Mastercard

N° de carte : _____
Date d'expiration : __/ __
Cryptogramme : ___
Titulaire de la carte :

J'autorise l'Union Internationale des Avocats à débiter la carte bancaire susmentionnée d'un montant de :..... €

Date:/...../..... Signature: